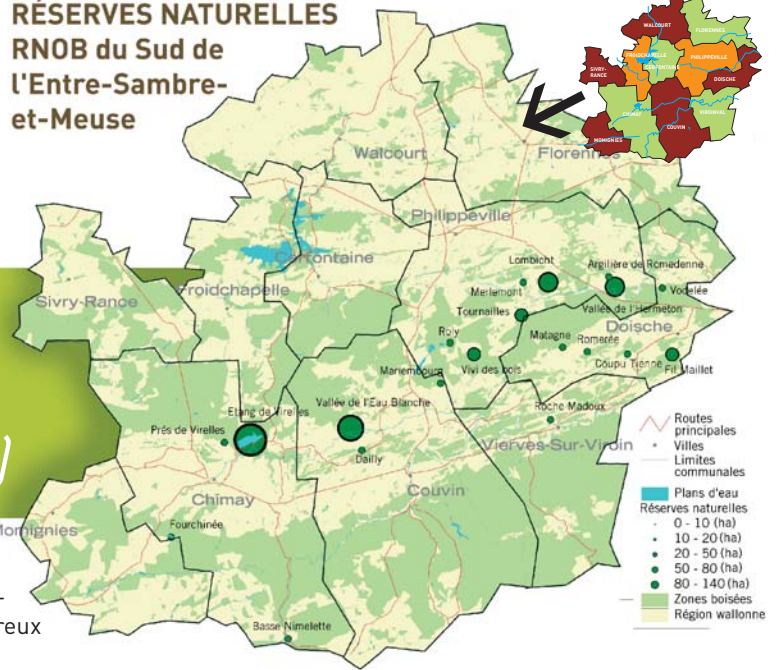




Anne Lambert



RÉSERVES NATURELLES RNOB du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse



Les régions naturelles de la Régionale NATAGORA-ESM (suite 3)

Nos précédentes balades nous ont déjà menés dans trois des quatre réserves Natagora l'Entre-Sambre-et-Meuse situées en Calestienne. Il nous en reste donc une à découvrir: celle de Dailly. Et l'ayant parcourue, nous nous retrouverons, en quelques pas, dans un site aux caractéristiques bien différentes: la Prée... mais n'allons pas trop vite... soyons patients, et arrêtons-nous sur la pente exposée plein Sud et baignée de soleil du Tienne du Bi.

Comme au Coupu Tienne et à la Roche Madoux, l'enjeu est le maintien de la pelouse ouverte. Par endroit, la pinède subsiste, mais ailleurs, les débroussaillages réguliers sont au programme: si les prunelliers et les aubépines envahissent la pelouse, ils feront disparaître les espèces thermophiles. L'enjeu est partout le même: assurer la plus grande biodiversité et favoriser les espèces les plus rares en recréant inlassablement leur milieu autrefois entretenu par le pâturage. Nées des activités humaines, les prairies sèches sont en effet des états transitoires. L'évolution naturelle tend à les refermer progressivement. La plupart des pins isolés ont été coupés: leurs troncs débités en rondins forment

des tas accueillants pour les reptiles et de nombreux insectes. Les épineux sont préservés dans les haies qui bordent le site et quelques bouquets d'aubépines décorent toujours la pelouse. Ils offrent refuge et nourriture à de nombreux oiseaux et insectes, notamment aux chenilles du Gazé (*Aporia crataegi*). Ici les papillons abondent, vous en verrez des verts, comme le Thécla de la ronce (*Callophrys rubi*), des blancs et noirs comme le demi-deuil (*Melanargia galathea*), des plus bruns comme le Myrtil (*Maniola jurtina*)...



Le gazé (*Aporia crataegi*) est 1 magnifique papillon facilement reconnaissable. ©G Horney

Saison après saison, à Dailly, le tapis fleuri évolue. Aux violettes hérissées (*Viola hirta*), au bois gentil (*Daphne mezereum*) et aux primevères officinales (*Primula veris*) succèdent le polygala chevelu (*Polygala comosa*), la pimprenelle (*Sanguisorba minor*), l'euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*) et l'héllébore foetide (*Helleborus foetidus*) ainsi que les grosses touffes de feuilles des colchiques (*Colchicum autumnale*) dont les fleurs coloreront la pelouse à l'automne. Tout cela sans parler des orchidées qui, bien sûr sont présentes ici aussi. La listère à deux feuilles (*Listera ovata*) apparaît dès avril, en même temps que l'Orchis mâle (*Orchis mascula*), les autres fleurissent un peu plus tard. La plus étrange est sans doute la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*). Assez petite, d'un bizarre brun-jaunâtre, elle n'attire pas vraiment le regard. C'est une plante saprophyte dont l'odeur est plutôt repoussante

VUE GÉNÉRALE DE LA RÉSERVE DE DAILLY



Lister à deux feuilles (*Listera ovata*)



Bois gentil (*Daphne mezereum*)



Néottie-nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) © A Bouchat

Au milieu de la pelouse calcicole, se dresse un genévrier (*Juniperus communis*). Souvenez-vous nous en avons déjà vu au Coupu Tienne: il pousse ici aussi! L'If (*taxus baccata*) et lui sont les seuls conifères indigènes présents chez nous.

Sur ces coteaux bien exposés et chauds, les reptiles trouvent un refuge de choix. Ne soyez pas surpris de découvrir une coronelle lisse (*Coronella austriaca*) qui se réchauffe et se love au creux des broussailles. N'ayez crainte, cette petite couleuvre est absolument inoffensive et vous la verrez couler entre les herbes folles à la recherche du plus proche refuge dès qu'elle percevra votre présence. Ne la confondez pas avec une vipère, elle ne porte pas de zig-zag sombre sur le dos et, comme chez toutes les couleuvres, sa tête est garnie de larges plaques, alors que chez la vipère, elles sont plus petites et plus nombreuses. L'orvet (*Anguis fragilis*), ce long lézard dépourvu de pattes est aussi présent ici. De tels milieux sont un paradis pour les animaux à sang froid qui y trouvent chaleur et refuges variés.

Dirigeons nous maintenant un peu vers le nord. Nous n'allons pas loin, quelques



La jolie Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

enjambées nous amènent rapidement quelques centaines de mètres plus loin... nous voici face à la vaste plaine alluviale de l'Eau Blanche. Le paysage change complètement. Ici nous découvrons une plaine humide parcourue de haies: c'est la Fagne bocagère, bordée, au Nord, par les chênaies de la Fagne schisteuse.

Les sols, formés de dépôts du dévonien inférieur, sont argileux et rétentifs en eau. Ils accueillent de nombreuses espèces caractéristiques des prairies maigres et non amendées: le Silaum silaus et le Selin (*Selinum carviflora*), les deux ombellifères typiques de ces milieux sont présentes, avec la scorzonère (*Scorzonera humilis*), la succise (*Succisa pratensis*) et l'Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*)...

Dans les zones les plus humides, des fragments de roselières à *Phragmites australis* et des cariçaies sont installées.

Acquises parcelles après parcelles, les vastes prairies de la réserve finissent par former un ensemble étendu qui permet un meilleur contrôle de la gestion et garantit le maillage écologique. Dispersées ou contiguës, toutes les parcelles contribuent à recréer une zone de prairies maigres de plus en plus étendue.

D'anciennes canardières forment de véritables petits étangs au milieu du site.

Brusquement, à quelques pas de vous, vous verrez détalé un chevreuil: les zones non fauchées lui fournissent abri et nourriture.

La qualité biologique de telles mosaïques de prairies humides explique les nombreux soins déployés pour les préserver. Elles sont le dernier havre de nombreuses espèces que les drainages et amendements ont progressivement privées de leurs biotopes. Le maintien de tels milieux ne va, en effet, pas de paire avec une agriculture intensive, qui draine, assèche, engraisse, laboure et ensemence les terres.

Les prés humides de la réserve constituent des zones de nidification potentielle pour des oiseaux devenus rares tels le Tarier pâle, la Pie grièche écorcheur, le Pipit farlouse, le Bruant des roseaux, pour n'en citer que quelques-uns.

Quand, à la fin de l'hiver, les campagnols abondent, il arrive de voir se poser dans la prairie un Hibou des marais attiré par une nourriture aussi prolifique.

Ces vastes prés maigres sont gérés grâce à des conventions passées avec des agri-

culteurs locaux qui les fauchent après le 15 juillet et exportent le foin. Plus aucun amendement n'est apporté sur ces terres. Progressivement, la fertilité du sol se réduit et les caractéristiques des prairies maigres de Fagne se retrouvent. Le rôle des genêts semble avoir trouvé son milieu: durant les nuits de juin, vous entendrez son étrange cri si caractéristique "crex crex crex"... C'est un enchantement pour le naturaliste de passage... et une victoire pour la nature. La présence de l'oiseau atteste de la qualité des lieux; s'il est là, bien d'autres espèces ont aussi retrouvé ici les accueillantes prairies d'antan.

Le rôle de Natagora et des conservateurs est de veiller inlassablement au maintien de tels sanctuaires.

Nous venons d'en parcourir deux... nos prochaines balades nous guideront à travers d'autres sites humides, d'autres prés maigres, mais arrêtons-nous ici pour cette fois...

Anne Lambert

Présidente de la Commission de Gestion des Réserves Naturelles / Sud Entre-Sambre-et-Meuse



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) © V Adriaens

Si vous voulez participer à une gestion ou êtes intéressés par le travail d'un des gestionnaires des réserves naturelles citées, prenez contact avec:

• **Anne Lambert**
(Président commission RN):
0479.610.055

• **Alain BOUCHAT**
(Réserve de Dailly):
0476.56.05.29